



## Mot du maire



Une autre année va nous quitter avec le mois de décembre, comme les autres, elle passera vite dans l'oubli du temps ; c'est ainsi que notre vie passe (très vite) et nous cheminons tous dans la même voie et la même direction. C'est pour cela que nous nous devons de faciliter le plus possible entre nous l'entraide et la bonne entente. L'année 2009 dans notre ville de Saint-Lin-Laurentides, malgré la récession, a été économiquement très bonne et beaucoup de nouvelles familles et de nouveaux commerces sont venus d'établir dans notre milieu. De plus, d'importants travaux sur nos routes ont été effectués.

Nous prévoyons pour l'an prochain une année très prospère et la venue de gros commerces. La population augmente grandement et est actuellement de 16 000 habitants. Il nous faut donc être très prévoyant et donner le plus possible les services nécessaires pour accueillir les nouveaux arrivants dans notre ville.

Cet hiver, il y aura des activités sur la rivière de l'Achigan. Une patinoire y sera aménagée et il y aura un local pour vous accueillir et vous réchauffer. Profitez de ces services pour venir pratiquer vos sports favoris et contribuer ainsi à vous tenir en bonne forme.

Durant la campagne électorale, nous avons rencontré beaucoup de monde et constaté qu'il y avait beaucoup de nouvelles personnes que nous ne connaissions pas. En l'an 2010, un comité sera formé pour organiser une fin de semaine afin d'accueillir les nouveaux citoyens et les informer adéquatement des services disponibles en vue de faciliter leur existence dans notre milieu.

En terminant, je vous souhaite en mon nom et celui de tous les membres du conseil de ville de Saint-Lin-Laurentides un très Joyeux Noël, une Bonne Année, vécu dans la sérénité, la paix et l'harmonie. Nous vous souhaitons également la santé et, ce qui est très important aussi, du travail. Je demeure vôtre.

*André Auger, maire*

## L'activité « Les Petits Moteurs » vous invite à son atelier spécial dimanche le 20 décembre.

Vous aurez la chance de vivre un beau moment en compagnie de Cirrus Circus qui animera l'activité.

Cet atelier s'adresse aux familles d'enfants de 0-5 ans

Lieu : École Carrefour des Lacs

Heure : 10 h à 11 h 30

Pour toutes informations et/ou inscriptions, communiquez avec

Sylvana ou Marie-France du Projet Calin

Téléphone : 450-439-7340 cellulaire : 514-707-6131

## Travaux publics

**Stationnement :** Il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la ville entre 23 heures et 7 heures pour la période du 1er novembre au 15 avril de chaque année.

**Déneigement :** Il est important d'identifier, par des poteaux de couleur voyante, les obstacles, entrées ou bordures afin d'aider au déneigement et d'éviter les inconvénients. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer de la neige dans la rue. Il est également interdit à tous les VTT et motoneiges de circuler sur les voies publiques. Toute contravention à ce règlement peut occasionner une amende.

## Fermeture des bureaux

**Veillez noter que les bureaux municipaux, ainsi que la bibliothèque seront fermés du 23 décembre 2009 au 5 janvier 2010 inclusivement.**

**Joyeuses Fêtes !**



## Comité des Loisirs Saint-Lin-Laurentides

Souper du Jour de l'An le 31 décembre 2009 à 20 heures à l'Hôtel de ville. Danse, permis SAQ, buffet. Adultes : 15 \$, enfants de 6 à 11 ans : 7 \$ et moins de 5 ans : gratuit. 450 439-2055.

## Service des Incendies

Voici quelques recommandations pour le temps des Fêtes concernant vos décorations de Noël : Acheter de préférence un arbre de Noël artificiel.

**Arbre naturel :** il faut toujours garder son pied humide.

Monter l'arbre de Noël loin des sources de chaleur et des encadrements de porte.

Ne jamais mettre de chandelles dans un arbre de Noël.

Ne laisser jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison.

Éteignez le sapin toujours avant d'aller au lit.

Sitôt les fêtes terminées, dégarnissez votre sapin le plus vite possible et sortez-le dehors.

Voici d'autres recommandations pour le temps des Fêtes concernant les feux de chandelles :

Ne jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance.

Ne jamais allumer des chandelles près des rideaux ou tout objet qui peut prendre en feu.

Ne jamais laisser une chandelle brûler à moins de 5 cm du chandelier.

S'assurer que le chandelier est stable et suffisamment large pour contenir la cire fondue.

Les enfants ne doivent jamais être sans surveillance à proximité d'une chandelle, ni avoir le droit d'allumer ou utiliser une chandelle sans surveillance d'une personne adulte.

Quelques petits rappels de routine...

Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire afin d'éviter les surcharges électriques.

Après une soirée, vérifier s'il y a des cigarettes mal éteintes sur une chaise ou un divan, dans une poubelle ou un cendrier.

Joyeux Noël et bonne année à vous tous! Ronald Bruyère, Chef aux opérations et prévention du Service des Incendies

S: Secteur au sud de la rivière Achigan			N: Secteur au nord de la rivière Achigan			
2: Deux secteurs la même journée						
Décembre 2009						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4   2	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18   2	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		
Janvier 2010						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4   2	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15   2	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29   2	30
31						
	matières compostables					
	matières recyclables					
	ordures ménagères					

Prenez note que les bacs doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 17h00, toute personne qui contrevient au règlement est passible d'une contravention.